

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURGES

EXTRAIT DES ACTES DE JUDICIAIRE
DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURGES
DEPARTEMENT D'INDRE

AFFAIRE N° 13/01656

JUGEMENT DU 17 Décembre 2013

Jugement rendu par Mme Loetitia PIERRET, Vice-Président chargé de
la Chambre de la Famille, assisté de Madame Sandrine MAGIS, Greffier,

AFFAIRE :

PARTIE DEMANDERESSE :

Madame
née le
de nationalité Française

18570 LA CHAPELLE ST URSIN

représenté(e) par Me Bruno ANCEL, avocat au barreau de PARIS
ayant pour avocat postulant, Me
BOURGES avocat au barreau de

En application des dispositions de l'article 60 du Code Civil,
En application des articles 28, 798 et 800 du Code de Procédure Civile,

Vu les conclusions du Ministère Public,

avons statué en ces termes :

Notif. Exp. :

AR signé le :

Parquet le :